

puis près de deux ans les instituteurs n'ont été payés qu'une fois, et encore ils attendaient leurs salaires depuis plus de 18 mois.

Québec est moins bien partagé que les autres municipalités auxquelles la loi accorde un remède réel et effectif pour le prélèvement des sommes requises pour recevoir suivant leurs populations respectives, du fonds commun des écoles, la somme à laquelle elles ont droit, tandis que dans notre cité où aucune taxe n'est prélevée pour les fins de l'éducation, la loi fixe une procédure illusoïre pour forcer la corporation à payer une dette qu'elle n'acquiesce que quand il lui plaît; et encore cette procédure coûteuse (se montant à plus de £14), est-elle aux frais des commissaires, comme l'a jugé notre cour du Banc de la Reine!

A différentes reprises, les commissaires se sont plaint de cet état de choses et ont suggéré les moyens qu'ils croyaient les plus propres à remédier aux vices de la loi; mais inutilement. Nous croyons qu'il est de notre devoir d'appeler sur ce sujet important l'attention de la législature et surtout des représentants du comté et de la cité de Québec. On nous permettra de faire en terminant une suggestion qui, suivant nous, ferait cesser tout sujet de plainte. Le produit des licences accordées pour la vente des liqueurs spiritueuses dans notre cité, excède £1200 par année; pourquoi la législature n'affecterait-elle pas ce revenu en faveur de l'éducation dans cette ville jusqu'à la concurrence de la somme que les commissaires d'écoles reçoivent du fonds commun des écoles? Le greffier de la paix qui est le dépositaire de ces revenus, pourrait être autorisé à payer tous les six mois au secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles, cette somme ainsi déterminée par la loi. Par ce moyen, toute difficulté, tous les embarras actuels disparaîtraient et les commissaires d'écoles pourraient enfin donner à l'éducation l'impulsion et le développement nécessaires, établir des écoles partout où besoin est, et surtout, point important en matière d'éducation comme en toute autre, rétribuer, régulièrement et convenablement de bons instituteurs — *Canadien*.

GEORGE OKILL STUART, écuyer, a été réélu maire de notre cité. Les citoyens de Québec ont appris cette nouvelle avec une vive satisfaction. Le zèle et l'impartialité avec lesquels, ce monsieur a rempli par le passé les devoirs de premier magistrat de la cité de Québec, nous sont un sûr garant de sa conduite future, et nous permettent d'assurer qu'il continuera à s'acquiescer des importantes fonctions de maire de Québec avec avantage pour ses concitoyens et honneur pour lui-même.

Nous voyons par la dernière Gazette du Canada, que J. F. Duval, éc. a été nommé conseil de la Reine.

Le *Pilot* commente longuement la dépêche de lord Grey; le ton de ce document plaît assez au *Pilot*, mais il n'approuve pas la recommandation d'accorder des pensions à certains officiers publics et surtout l'INAMOVIBILITE des SUBALTERNES dans les bureaux publics!!

La malle pour l'Angleterre sera close aujourd'hui; les lettres payées seront reçues jusqu'à 4 heures, et celles qui ne le sont pas, jusqu'à 5 heures P. M.

MONTREAL.—Le comte et la comtesse d'Elgin donnent un grand bal le 29.

ETIENNE PARENT, Ecuyer, doit donner demain soir, dans les salles de l'Institut Canadien, de Montréal, une lecture dont le sujet sera: *le système d'éducation populaire en Canada, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y parvenir*. Nous en ferons part à nos lecteurs aussitôt qu'elle nous sera parvenue.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

Le Sarah Sands arrivé à New-York le 10 du courant, a apporté les nouvelles suivantes:

Une alliance offensive et défensive a été conclue entre les ducs de Parme, de Modène et l'empereur d'Autriche dans le but de s'opposer à l'esprit de réforme. On se battait à Pavie. A Syracuse, disait-on, le peuple s'était rendu maître de la citadelle et les soldats avaient fraternisé avec lui. Un traité de paix a été fait entre le pape et l'empereur de Russie. Une des bases principales est que le catholicisme sera toléré en Russie. De nouveaux troubles ont été relatés à Pise et à Gènes.

Les rapports sur l'état de l'Irlande étaient meilleurs. On a saisi des armes et de la poudre à Tipperary.

Revue Politique de la Somme

ETATS-UNIS.—Le major général Butler a reçu l'ordre d'arrêter le négociateur américain, M. Trist, et de l'envoyer à Washington.

Dans la chambre des représentants des remerciements ont été votés aux généraux Scott et Taylor et aux troupes sous leurs ordres, et il a été ordonné que des médailles d'or seront présentées à ces deux officiers.

CONGRES.—9 février.—M. Hale a présenté une requête contre la continuation de la guerre du Mexique.

BUFFALO.—14 février.—Le traité de paix conclu par M. Trist avec le Mexique, ne serait d'après une lettre de Washington, qu'une histoire (*humbug*).

YUCATAN.—1er février.—Le congrès de cette république a voté une appropriation extraordinaire pour soutenir la guerre contre les sauvages qui se sont emparé de la ville de Ichmal, le 24 décembre. Le 26, les généraux Yucateques ont opéré une jonction qui a forcé les sauvages à évacuer la ville de Nabalum. Tout le pays est dans l'état le plus déplorable.

NOUVEAU-BRUNSWICK.—La législature a voté £1000 pour aider à la confection d'un chemin de fer entre St. Jean et Shédiac. M. Fisher en réponse à une adresse, a informé la chambre, que son Excellence le gouverneur avait reçu une dépêche au sujet du *gouvernement responsable* qui serait sous peu communiquée à la chambre.

ISLE DU PRINCE-EDOUARD.—Le parlement a été ouvert le 1er du courant par le nouveau gouverneur Sir DONALD CAMPBELL. Dans son discours, le gouverneur appelle l'attention de la chambre sur le cours monétaire qu'il convient de régler par une loi, et relativement auquel il annonce la réception d'une dépêche du gouvernement impérial.

NOUVELLE-ECOSSE.—Les ministres ont résigné. Les nouveaux conseillers exécutifs ont été officiellement nommés le 2 du courant, savoir: Les honorables, James B. Uniacke, Michael Tobin, Hugh Bell, Joseph Howe, James McNabb, Herbert Huntington, W. F. Desbarres, L. O. C. Doyle, George R. Yong.—On dit que M. Uniacke, sera procureur-général, et M. Desbarres, procureur-général. Il a été introduit des résolutions aux fins d'accorder à Sir Geo. Rupert, ex-secrétaire-provincial, une pension de £400 par année, sa vie durant; et une somme additionnelle de £160, dans le cas où il résignerait l'office de Régistrateur des titres.

Des secousses de tremblement de terre ont été éprouvées le premier de février, dans les environs d'Halifax; la secousse s'est fait sentir à Yarmouth et sur les lacs, dont les glaces ont été brisées en morceaux.

Nouvelles et Faits Divers.

La confession dans l'Eglise Anglicane.—La *Revue de Oxford et de Cambridge* de janvier dit: déjà la confession est pratiquée dans un grand nombre de paroisses. Une grande partie du clergé comprend son importance et est convaincue de sa nécessité. On y fait rarement allusion dans les sermons, mais on la recommande en particulier aux paroissiens les plus religieux, et dans la plupart des cas ceux-ci l'acceptent.—(*London Atlas*, du 8 janvier.)

—Le même journal se prononce fortement en faveur de l'établissement de relations diplomatiques entre la cour de Rome et l'Angleterre. "Sous quel prétexte, dit-il, pouvons-nous exclure le souverain de Rome du congrès des puissances européennes! Nous avons été prêts à combattre Bonaparte pour lui, et nous avons pris une grande part dans son rétablissement sur le trône dont le roi de Rome l'avait dépossédé; et néanmoins, nous refusons d'avoir avec lui aucune relation diplomatique?"

Angleterre.—Le revenu de la Grande-Bretagne pour 1847, offre une diminution de £2,217,454 sterling. Cette diminution est due à des causes accidentelles et surtout à la crise financière qui touche à sa fin. La continuation de la paix va ramener le travail et l'aisance et avec eux le revenu de l'Angleterre, diminué en 1847, par suite d'un malaise général, ne tardera pas à reprendre son niveau accoutumé.

—Le nombre des incendies à Londres, en 1847, s'élève à 989. De 4 à 500 maisons ont été soit consumées, soit fortement endommagées, et la perte d'environ £150,000 sterling.

Les Poètes artisans.—Les poètes artisans formaient jadis une exception assez